



**HAL**  
open science

## Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02035726

**HAL Id: hceres-02035726**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035726v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences– Vague A

## ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053747

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

## Présentation de la mention

La mention Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales comprend 3 spécialités, dont 2 (Anglais et Espagnol) sont enseignées à Pau et une (Basque) à Bayonne. Cette spécialité est en co-habilitation avec l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, les présidents de l'Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA) et Michel de Montaigne Bordeaux 3 ayant signé une convention en 1986 renouvelée en 2006. La spécialité Anglais propose 3 parcours : Littérature et civilisation étrangère, FLE (Français Langue Etrangère) et Professeur des écoles ; la spécialité Espagnol dispose également de 3 parcours : Espagnol, FLE et Histoire de l'art ; la spécialité Basque a un seul parcours. Ces trois spécialités préparent aux mêmes types de métiers : l'enseignement, la recherche, la traduction, le tourisme, les emplois dans les collectivités locales et territoriales.

## Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

Un dossier unique portant sur la mention Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales aurait dû être fourni pour l'expertise. A la place, on dispose de 3 dossiers distincts. Les dossiers présentés par les spécialités Anglais et Espagnol sont de qualité inégale. Le dossier de la spécialité Basque est moins fouillé et soigné que celui des deux autres spécialités. Il semble parfois résulter de copier/coller malheureux et comporte un certain nombre d'erreurs orthographiques de même que des corrections non supprimées. Le dossier de la spécialité Espagnol, détaillé et explicatif, met la structure et le fonctionnement des études en évidence, indique clairement le contenu des enseignements, le tronc commun et les mutualisations, les options, les dispositifs du plan licence déjà appliqués et ceux en cours de réalisation en les nommant et en les commentant, la composition de l'équipe pédagogique et le partage des responsabilités. Le dossier de la spécialité Anglais est moins loquace et renvoie souvent à des annexes (Fiche RNCP, Annexe Descriptive au Diplôme (ADD), charte qualité) qui, la plupart du temps, ne remplissent pas l'office voulu et éludent la nature d'auto-évaluation. En revanche, le descriptif de l'évaluation des enseignements est précis et analysé, alors que cette évaluation n'est pas encore pratiquée par la spécialité Espagnol. La manière dont l'UPPA a conçu le dossier et dont les porteurs de projet l'ont utilisé rend son exploitation ardue, les données étant éparpillées sur diverses annexes. Le processus utilisé renforce la constatation qu'il existe peu de mutualisations, de passerelles et d'ouverture entre les spécialités. Ce cloisonnement et cette dispersion nuisent aux réorientations, à la professionnalisation et à la réussite des étudiants. Ils sont peut-être une des causes d'abandon en 1<sup>ère</sup> année de licence et en expliquent le taux élevé.



- Points faibles :
  - La composition des équipes pédagogiques est monodisciplinaire et reflète l'absence d'ouverture sur les autres spécialités.
  - Il n'existe pas de passerelles permettant les réorientations.
  - Il n'y a pas d'équipe pédagogique au sens propre dans la spécialité Basque, elle existe en partie dans la spécialité Anglais, et fonctionne dans la spécialité Espagnol.
  - La population étudiante est connue des responsables de la spécialité Espagnol, non connue des responsables des spécialités Anglais et Basque.
  - La spécialité Basque refuse d'évaluer les enseignements qu'elle dispense.
  - L'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) et la fiche RNCP ne renferment ni le descriptif des unités d'enseignement (UE) ni les crédits attribués.
  - Les spécialités ne participent pas aux procédures d'orientation active.
  - Les UE d'ouverture obligatoires en 1<sup>ère</sup> année n'ont pas été mises en place, de même que l'UE obligatoire de méthodologie du travail universitaire.
  - Il n'existe pas de stage professionnalisant obligatoire.
  - Le devenir professionnel des étudiants n'est pas connu des responsables des spécialités.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

En l'état actuel et vu les dossiers présentés, les spécialités Anglais, Espagnol et Basque n'apparaissent pas et ne fonctionnent pas comme une mention de licence. Pour atteindre cet objectif, il serait souhaitable que ces spécialités construisent un projet de manière concertée, harmonisent leur mode de pilotage, introduisent et mutualisent les dispositifs d'aide à la réussite, professionnalisent la formation.

Ceci passerait d'abord par la constitution d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire et la prise en compte de différents aspects dans le pilotage de la formation tels que la désignation de responsables d'année et d'enseignants référents chargés du suivi et de l'accompagnement pédagogique et professionnel, la connaissance de la population étudiante et de son devenir professionnel, l'information, l'orientation et la réorientation. Il faudrait ensuite fournir aux futurs étudiants et aux diplômés des documents réellement complets et utiles, et dans ce but améliorer la fiche RNCP et l'Annexe Descriptive au Diplôme, mais aussi développer les compétences transversales en rendant obligatoires l'apprentissage de plusieurs langues étrangères et l'acquisition du C2i, et mettre en place systématiquement les UE obligatoires de méthodologie du travail universitaire, d'ouverture et l'aide à l'élaboration du projet professionnel. Il serait enfin également souhaitable d'instituer en 3<sup>ème</sup> année, de préférence au 6<sup>ème</sup> semestre, un stage obligatoire d'un mois, soit en France, soit à l'étranger, de le doter de crédits et de le faire suivre de la rédaction d'un rapport de stage et d'une soutenance. La pratique des évaluations des enseignements, de la formation et des étudiants serait un outil pour les auto-évaluations futures.

## Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

La spécialité Espagnol s'efforce de mettre en place un pilotage de la spécialité ; elle a engagé une réflexion et a commencé à apporter des améliorations. La spécialité Anglais a identifié les améliorations à apporter par le biais de l'évaluation réalisée. La spécialité Basque se prive de cette évolution en refusant de pratiquer l'évaluation des enseignements et de la formation.



## 2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique semble encore souvent se réduire à la dispense de cours et à la tenue des examens. Grâce à l'application, encore parcellaire, du plan licence le projet pédagogique est sur le point de prendre de la hauteur.

## 3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite en sont pour une grande part encore à leur début.

## 4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'absence de stages professionnels obligatoires, d'UE de préparation aux métiers de l'enseignement, la non-connaissance de l'entreprise, la non-existence de la rédaction de rapports de stages par les étudiants ne facilitent pas la professionnalisation d'une population étudiante dont le devenir professionnel n'est pas connu des enseignants.